

## JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Sur votre lieu de travail, participez aux journées  
qui rendent la route plus sûre.

ORGANISEZ DU 12 AU 16 MAI

LES JOURNÉES DE  
LA SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE AU  
TRAVAIL



Au programme :

**Lundi 12 mai**

« **Repasse ton code** » : test sur les règles du code de la route grâce aux quiz interactifs à réaliser en équipes

Cliquez sur le lien : [QUIZZ](#)

**Mardi 13 mai**

« **Les distracteurs au volant** » : Cette vidéo a été nominée au Festival international du média de la prévention des risques professionnels, qui s'est tenu en novembre 2023 à Sydney.

Cliquez sur le lien : [VIDEO](#)

**Mercredi 14 mai**

« **Un brouillard de cannabis** » : Un jeune couple, du cannabis et un mystérieux félin. Certains pensent que ça rend cool mais un joint sur la route perturbe dangereusement les réflexes et l'attention.

Cliquez sur le lien : [PODCAST](#)

**Jeudi 15 mai**

« **Conduite sans permis – Les risques** » : 600 000 personnes circuleraient sans permis en France, et Lucas est l'une d'entre elles. Le jour où il a un accident, il prend la mesure des conséquences liées à son comportement...

Cliquez sur le lien : [VIDEO](#)

**Vendredi 16 mai**

**VUL-Les bonnes pratiques** : Ces flyers sont à communiquer à vos collaborateurs : Dans les bureaux, au réfectoire, à la machine à café, ...

Cliquez sur le lien : [FLYER](#)

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

  
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Le Risque routier est inscrit dans nos priorités 2025.

Dans ce cadre, la société CÔTE s'associe avec la Sécurité Routière dans la campagne « Les journées de la sécurité routière » qui se déroule du 12 au 16 mai.

Nous demandons à l'ensemble de nos managers et de nos collaborateurs de s'engager dans la prévention du risque routier en participant aux campagnes de sensibilisation journalière présentées ci-dessous.



S'engage pour mieux vous protéger sur la route

**7** engagements  
pour une route  
plus sûre

## Les employeurs s'engagent pour la sécurité routière de leurs salariés

### NOS 7 ENGAGEMENTS

✓ Nous limitons  
aux cas d'urgence les  
**conversations téléphoniques**  
au volant

✓ Nous prescrivons la **sobriété**  
sur la route

✓ Nous exigeons le port  
de la **ceinture de sécurité**

✓ Nous n'acceptons pas  
le **dépassement des vitesses**  
autorisées

✓ Nous intégrons des  
**moments de repos** dans  
le calcul des temps de trajet

✓ Nous favorisons la **formation**  
à la sécurité routière

✓ Nous encourageons  
les **conducteurs de deux-roues**  
à mieux s'équiper

Vous aussi, signez les 7 engagements sur  
[securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages](https://securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages)

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,**  
**ENSEMBLE**

#EmployeursEngagés  
#SécuritéRoutièreAuTravail